



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-QUE-013

Déposé le : 24.04.18

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Assises de la chaîne pénale, où en est-on ?

Texte déposé

Dans sa séance du 6 février 2018, le Grand Conseil a transmis au Conseil d'État une résolution (no 18-RES-004) adoptée à une large majorité demandant la mise sur pied d'Assises de la chaîne pénale. Afin que les différents intéressés et en particulier les députés puissent participer à ces Assises et s'y préparer, il importe que la date et le programme de celles-ci soient communiqués rapidement. Je remercie par avance le Conseil d'État de renseigner le plenum à ce sujet.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Grégory Devand

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Grégory Devand

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch